

2019 – 2020



Auprès des jeunes, des entreprises et des écoles partenaires

12 Années d'existence

50 Formations

1300 Alternants

15 Etablissements

800 Partenaires employeurs

+ de **1500** Diplômés

Un taux de rupture de seulement **2.4%**

2019 MidiSup devient organisme de formation

Auprès des jeunes :

- Accompagner le futur alternant à la recherche d'emploi (atelier de rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche...)
- S'assurer de la cohérence entre la formation dispensée à l'école et celle reçue en entreprise ;
- Proposer une remise à niveau en orthographe via l'application VOLTAIRE
- Apporter un accompagnement adapté pour résoudre d'éventuelles difficultés sociales et matérielles
- Accompagner les alternants en situation d'handicap
- Faire bénéficier les apprentis d'une aide financière de 500 € pour le permis de conduire
- Encourager la mobilité internationale des apprentis, notamment dans le cadre de l'Union Européenne (accompagnement administratif, aide financière...)
- Proposer un programme « entrepreneuriat » pour les alternant porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise

Auprès des entreprises :

- Accompagner les entreprises afin que celles-ci puissent utiliser au mieux l'apprentissage dans la gestion de leurs RH :
 - Recherche de candidats forts d'un savoir-être professionnel
 - Pré-sélection des candidats suivant les besoins en compétences de l'entreprise
- Accompagner l'employeur lors d'un recrutement d'un alternant en situation de handicap
- Aider l'employeur à la gestion de la partie administrative du contrat
- Informer et former les maîtres d'apprentissage (journée d'information sur les missions du tuteur professionnel, outil d'évaluation mis à disposition...)
- Mettre en place des outils d'accompagnement au suivi du jeune (Livret Electronique de l'Apprentissage)

Auprès des écoles partenaires :

- Gérer toute la partie administrative et financière des contrats d'alternance
- Coordonner la mise en œuvre des formations
- Assurer les relations de partenariat et d'appui avec le monde institutionnel
- Participer activement à la mise en place des projets d'ouverture de nouvelles formations
- Veiller au respect de la pédagogie de l'alternance
- Mobiliser les financements afin de pérenniser une offre de formation de qualité et en adéquation avec les besoins du monde industriel
- Participer à des salons pour promouvoir les formations par alternance proposées par nos écoles partenaires

UN LIEN PRIVILEGIE AVEC LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE

Encouragé par l'Université de Toulouse et soutenu par le Conseil Régional d'Occitanie, l'Organisme de Formation MidiSup est né d'une **volonté commune de collaboration** entre écoles d'ingénieurs, établissements de l'enseignement supérieur, entreprises, organisations professionnelles et interprofessionnelles.

La vocation de MidiSup est de répondre à la politique d'aménagement du territoire, en matière d'emploi et d'offre de formations du supérieur en Région d'Occitanie.



UN VISION COMMUNE POUR UN ORGANISME DE FORMATION UNIQUE

Les formations sont déléguées aux établissements partenaires de MidiSup via les conventions de délégation.

Les responsables des établissements sont chargés de la direction pédagogique des enseignements.



Chaque formation, réalisée au sein de l'établissement, conduit à un diplôme national délivré par ce même établissement alliant :

- la garantie scientifique et pédagogique de l'établissement d'enseignement (monde de l'éducation)
- la garantie d'adéquation professionnelle par l'entreprise (monde du travail).